

www.e-rara.ch

Histoire de la nation suisse jusqu'en 1833

Zschokke, Heinrich

Berne, 1844

Universitätsbibliothek Bern

Persistent Link: <https://doi.org/10.3931/e-rara-128156>

XV. Origine de l'alliance perpétuelle des huit anciens cantons de la Confédération.

www.e-rara.ch

Die Plattform e-rara.ch macht die in Schweizer Bibliotheken vorhandenen Drucke online verfügbar. Das Spektrum reicht von Büchern über Karten bis zu illustrierten Materialien – von den Anfängen des Buchdrucks bis ins 20. Jahrhundert.

e-rara.ch provides online access to rare books available in Swiss libraries. The holdings extend from books and maps to illustrated material – from the beginnings of printing to the 20th century.

e-rara.ch met en ligne des reproductions numériques d'imprimés conservés dans les bibliothèques de Suisse. L'éventail va des livres aux documents iconographiques en passant par les cartes – des débuts de l'imprimerie jusqu'au 20e siècle.

e-rara.ch mette a disposizione in rete le edizioni antiche conservate nelle biblioteche svizzere. La collezione comprende libri, carte geografiche e materiale illustrato che risalgono agli inizi della tipografia fino ad arrivare al XX secolo.

Nutzungsbedingungen Dieses Digitalisat kann kostenfrei heruntergeladen werden. Die Lizenzierungsart und die Nutzungsbedingungen sind individuell zu jedem Dokument in den Titelinformationen angegeben. Für weitere Informationen siehe auch [Link]

Terms of Use This digital copy can be downloaded free of charge. The type of licensing and the terms of use are indicated in the title information for each document individually. For further information please refer to the terms of use on [Link]

Conditions d'utilisation Ce document numérique peut être téléchargé gratuitement. Son statut juridique et ses conditions d'utilisation sont précisés dans sa notice détaillée. Pour de plus amples informations, voir [Link]

Condizioni di utilizzo Questo documento può essere scaricato gratuitamente. Il tipo di licenza e le condizioni di utilizzo sono indicate nella notizia bibliografica del singolo documento. Per ulteriori informazioni vedi anche [Link]

les artisans en treize tribus, dont les chefs siégeraient dans le conseil; il réunit les gentilshommes en une société particulière, afin de leur ôter toute influence sur les tribus. Le conseil, composé moitié de bourgeois, moitié de nobles, devait être renouvelé tous les six mois. Broun se fit nommer bourguemestre à vie, et se réserva un grand pouvoir. Le peuple jura cette constitution avec joie l'an 1336. Les artisans avaient leur voix au conseil; ils pouvaient empêcher toute rivalité d'artisans étrangers, l'exportation des matières brutes, l'importation des marchandises fabriquées, comme si la ville entière n'existait que pour l'avantage de leurs métiers et non leurs métiers pour l'avantage de la ville.

Pendant les conseillers exilés et leurs amis songaient à la vengeance.

XV.

ORIGINE DE L'ALLIANCE PERPÉTUELLE DES HUIT ANCIENS

CANTONS DE LA CONFÉDÉRATION.

(De l'an 1340 à l'an 1360.)

Les exilés s'étaient retirés à Rapperswyl et dans les châteaux et les forteresses de leurs amis; de là ils faisaient une petite guerre aux Zuricois et leur nuisaient en toute occasion. Mais les Zuricois avaient du cœur, et Broun était aussi brave que prudent. Voyant toutes leurs tentatives échouer, les exilés résolurent de faire à Zurich un massacre nocturne. Des comtes et des nobles arrivèrent dans la ville, les uns publiquement, sous toutes sortes de prétextes, d'autres en secret. On était convenu qu'après s'être rendu maître de la ville au moyen d'un grand massacre, on ouvrirait les portes aux troupes considérables qui viendraient de Rapperswyl. La nuit fixée arriva; les conjurés se rassemblèrent dans la mai-

son d'un ami. Un jeune ouvrier boulanger, à moitié endormi derrière le poêle, entendit leur complot, il le découvrit aussitôt à son maître ; son maître à Broun. Celui-ci, armé et cuirassé, courut nu-pieds à l'hôtel-de-ville, et cria au secours dans les rues. La cloche d'alarme fut sonnée ; les citoyens se trouvèrent en peu d'instans sous les armes. Les conjurés trahis se disposèrent à se retirer ; mais les femmes lancèrent sur eux, du haut des fenêtres, des pierres, des pots de terre, tout ce qu'elles trouvèrent sous la main. Broun, à la tête de la bourgeoisie, les rencontra sur la place du marché. Il s'ensuivit un combat long et meurtrier. Les conjurés furent vaincus ; ceux qui purent s'échapper s'enfuirent ; beaucoup furent tués ; beaucoup faits prisonniers.

Broun ne pensa plus qu'à la vengeance. Les cadavres des conjurés restèrent trois jours entiers exposés sur la place sans sépulture, jusqu'à ce que, mutilés par les chevaux et les chariots qui passaient, ils furent devenus méconnaissables. Trente-sept citoyens, partisans de la conjuration, et dans leur nombre d'anciens magistrats, furent décapités ou roués devant leurs maisons. Ensuite Broun marcha avec ses troupes contre Rapperswyl la forteresse, prise d'assaut fut démolie ; les habitans de la ville furent chassés ; les murs ; abattus ; tout, jusqu'à la dernière maison, réduit en cendres. Telle fut la vengeance de Broun ; elle frappa des coupables et des innocens. Cet événement arriva l'an 1350.

L'année suivante, le duc Albert d'Autriche menaçant de punir d'une façon terrible la conduite des Zuricois, leur bourguemestre s'adressa aux Confédérés des Waldstættén pour obtenir du secours et pour faire recevoir Zurich dans la Confédération. Uri, Schwyz, Unterwalden et Lucerne, dévoués à Zurich, qui était à la fois leur rempart et leur marché, accueillirent avec joie cette

ville, et conclurent avec elle une alliance perpétuelle le premier de mai 1351. On jura d'employer corps et biens à se soutenir mutuellement envers et contre tous, et au cas qu'une division éclatât entre les Confédérés, de confier à des arbitres le soin de terminer à l'amiable leur différend. On maintint les droits du roi et du saint empire romain, ainsi que les alliances antérieures; mais on décida qu'en formant de nouvelles alliances on les subordonnerait toujours à la Confédération.

Le duc Albert, exhalant sa colère contre les Zuricois, leur demanda satisfaction pour la destruction de Rapperswyl, qui avait appartenu à des personnes de sa famille, et pour les traitemens faits à ses serviteurs et à des sujets de l'Autriche. S'avancant à la tête de 16000 hommes, il somma le peuple de Glaris de lui envoyer des troupes auxiliaires; mais les Glaronnais opposèrent à cette sommation leurs droits. « Sous la protection de l'empire, dirent-ils, nous devons prendre les armes pour l'abbaye de Seckinguen, à laquelle notre pays appartient, mais rien ne nous oblige à prendre part aux autres guerres de l'Autriche. » — Ce discours blessa le duc. Il résolut d'envoyer des troupes à Glaris, parce qu'il était patron du couvent de Seckinguen et que, de Glaris, il pensait tenir en respect les peuples d'Uri et de Schwyz et les empêcher de porter secours aux Zuricois. Mais les Confédérés sortirent des Waldstættten avec la rapidité de l'éclair et, au cœur de l'hiver, occupèrent le pays de Glaris pour le défendre dans l'intérêt de leur propre sûreté. Les Glaronnais firent cause commune avec les Suisses, envoyèrent 200 hommes de leur vallée pour renforcer la garnison de Zurich, battirent Walther de Stadion, qui avait attaqué leur pays, du côté de Rapperswyl, à la tête d'une troupe d'Autrichiens, et rasèrent le château de Näfels.

Ce courage plut aux Confédérés ; ils reçurent Glaris dans leur alliance perpétuelle, toutefois en faisant la réserve que le duc et la princesse-abbesse de Seckingen conserveraient leur autorité légitime et leurs revenus, mais que, de son côté, le pays de Glaris garderait ses anciennes libertés. Cette alliance fut conclue en 1352, la même année que Rudiger Manesse, de Zurich, avec moins de 1500 hommes, battit 4000 Autrichiens près de Tætowl, et que 42 Suisses tinrent tête à plus de 1000 Autrichiens près de Kussnacht, au bord du lac des Quatre-Cantons, et vengèrent, sur la hauteur de Rothenfloué près du même lac, l'incendie de Kussnacht et la destruction de Habsbourg.

Le duc d'Autriche n'avait pas encore fait un seul exploit, et déjà la gloire des Suisses, le bruit de la rapidité de leurs victoires volaient de nouveau de vallée en vallée, d'un pays à l'autre. On ne vantait pas moins leur magnanimité que leur courage, parce qu'ils combattaient, non à la manière des souverains, mais comme des hommes libres ; au lieu de piller les pays conquis et de rendre esclaves ou tributaires les peuples vaincus, ils leur donnaient la liberté, et s'en faisaient des amis.

Tant de générosité les avait rendus chers aux habitants des bords du lac de Zoug, à ceux des riches pâturages et des montagnes d'alentour. Devouée à leur cause, cette peuplade leur donnait, dans toutes les occasions, secours, conseils, nouvelles importantes. La ville de Zoug, au contraire, demeura fidèlement attachée à la maison d'Autriche ; elle ferma ses portes, après avoir muni ses fortes murailles d'une garnison armée contre les Confédérés. Plusieurs familles nobles y jouissaient du droit de combourgeoisie. On prétend que les anciens comtes de Lenzbourg furent les fondateurs de cette ville forte au bord du lac.

Mais lorsque les Suisses, au nombre d'environ 3000 hommes, arrivèrent devant les murs de Zoug, et que le peuple de toutes les campagnes des environs se joignit à eux, les habitans de la ville, soutenus seulement par une faible garnison autrichienne, furent saisis de terreur. Ils députèrent en hâte au duc Albert pour lui demander un prompt secours.

Le député trouva le duc près de Königsfelden; ce prince fit à peine attention à ses plaintes; car tandis que le député pleurait, Albert s'entretenait avec un fauconnier du plaisir de la chasse. Il lui paraissait plus important sans doute de prendre un oiseau que de conserver une ville. — Indignés de cette insouciance, les citoyens de Zoug ouvrirent leurs portes aux Confédérés, et entrèrent dans leur alliance perpétuelle avec la réserve des droits et des revenus de la maison d'Autriche.

Le duc avait dit au député de Zoug: « J'aurai bientôt reconquis tout cela. » Il se reposait sur ses grandes forces; la noblesse de l'Argovie, de la Thurgovie, de l'Oechtland, des troupes de Schaffhouse, de Bâle, de Strasbourg, villes alliées, même des bataillons de Bernois, renforçaient son armée. Il reçut encore un renfort d'Allemagne, que lui amena l'électeur de Brandebourg. Aussitôt il assiégea Zurich avec une armée de 34,000 hommes. Cette ville fut vaillamment défendue par une garnison de Confédérés.

L'électeur de Brandebourg s'aperçut bientôt qu'il n'y avait pas beaucoup de gloire à espérer en combattant contre un peuple aussi ferme, aussi uni, aussi intrépide, que les Suisses; d'ailleurs leurs vivres commençaient à manquer dans le camp si nombreux du duc, et l'on était menacé de la famine. Il offrit donc sa médiation pour faire la paix, et envoya aux Suisses deux hommes de confiance. Les Suisses acceptèrent les propositions, et dès

le lendemain ils virent les ennemis s'éloigner de leurs murs; les Bernois seuls restèrent, plus dévoués aux Confédérés qu'au duc.

Ce fut à Lucerne que l'électeur conclut le traité de paix, dans lequel, selon la coutume constante des Suisses, la réserve des droits et des traités antérieurs fut exprimée. En même temps les Confédérés reçurent Berne dans leur alliance perpétuelle; ce fut en 1353.

Après cette paix, le duc d'Autriche engagea les habitants de Zoug, à se détacher de la Confédération suisse. Ils répondirent: « L'alliance des Suisses a été reconnue dans le traité de paix; nous n'obéissons au duc que dans ce qui concerne ses droits. » — Le duc porta plainte à l'empereur; celui-ci condamna l'alliance des Confédérés. « Des membres de l'empire, dit-il, ne peuvent pas s'unir entr'eux sans le consentement du chef de l'empire. Il vint lui-même en Suisse avec une armée considérable, et campa sous les murs de Zurich; mais voyant la force, l'union, la loyauté des Confédérés, et reconnaissant que le duc n'avait en vue que l'agrandissement de l'Autriche, il changea de dessein, laissa les Suisses en repos, fit la paix, et ratifia la Confédération.

Deux ans après cette paix, en 1360, mourut le bourguemestre Rodolphe Broun, haï pour son ambition et son despotisme; pendant tout le cours de sa vie, il n'avait eu en vue qu'un seul intérêt, le sien. Une année avant sa mort, il s'était engagé par un serment secret de servir les ducs d'Autriche, ainsi que leurs agens, à condition qu'ils n'exigeraient de lui rien de contraire au bien de la Confédération. L'autriche lui promit mille florins (cent louis) et une rente viagère de cent florins.